

# Bienvenue à **VANTOUX**



**Un trait d'union  
entre été et rentrée !**



# Evénements



**Foyer d'Argancy**

Le 30 juin dernier, à Argancy, le maire Bertrand Brigaudeau a assisté au départ du Capitaine Hermal de la brigade de gendarmerie de Vigy. Il a depuis rejoint la plaine d'Alsace à Mulhouse. Le nouveau commandant de la brigade viendra à la rencontre des élus à la rentrée



**Fête des voisins chez Alice Sar...**

Des voisins de toutes générations ont fait la fête ensemble à la maison Alice Sar. Les résidents avaient convié les habitants du lotissement du Mi-Mangenot. Des plus jeunes aux plus âgés, tous ont passé un bien agréable moment



**... et au Clos du Moulin**

Deux décennies d'amitié fêtées lors de la 20e fête des voisins au Clos du Moulin autour d'un cochon à la broche préparé par Régis Bastien et Edouard Langenfeld



**Club des aînés**

Pour clore la saison de la plus belle des manières, les adhérents du club des aînés se sont retrouvés dans un restaurant des environs de Metz. Et un panier garni a été offert à Madeleine Fogelgesang et Marie-Anne Altendorff qui s'occupent toute l'année de l'organisation de ces après-midis



**Résidence Alice Sar**

Née le 27 août 1908 à Turin en Italie, Maria Pison vient de fêter ses 108 ans à la maison Alice Sar où elle réside depuis la construction de cette structure Amapa, il y a 11 ans

Bertrand Brigaudeau, maire de la commune, a procédé à la remise des diplômes de citoyen d'honneur. Particularité de cette promotion 2016, ils ont tous un lien direct avec la Lyre Sportive de Football. De gauche à droite: Florian Muller, le tout jeune président et ancien joueur de la Lyre Sportive, Richard Wagner, pour 25 années comme joueur puis dirigeant et aussi membre fondateur du club et de l'association Vantoux-Loisirs, Frédérique Devot, dirigeante depuis 13 saisons et son mari Patrice, dirigeant 11 saisons et actuellement arbitre référent à la ligue de Moselle.

Félicitations à toutes ces personnes dévouées qui font honneur à ce sympathique club de football.



**Citoyens d'Honneur 2016**

# Editorial



## Défilé du 14 juillet à Paris

Le 14 juillet dernier, Bertrand Brigaudeau, maire de Vantoux, a été invité par le secrétaire d'état aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris pour le traditionnel défilé de nos forces armées. 3200 soldats, 55 avions, 30 hélicoptères, plus de 200 véhicules. Malgré des festivités placées sous haute surveillance, le défilé a encore offert de belles images. L'Océanie était à l'honneur : 140 Australiens et 85 Néo-Zélandais, dont certains guerriers maoris en costume traditionnel (*photo*), ont défilé sur les Champs-Élysées. Une façon de rendre hommage à leur participation à la bataille de la Somme, dont le centenaire a été commémoré récemment.



### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : Bertrand BRIGAUDEAU  
Mise en page : Thierry ROBINET

Impression : Advisual ImproRepro - Maizières-lès-Metz

### Mes chers concitoyens,

*J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, la fin du mois d'août est un moment clé de notre village : c'est la fête patronale ! Ce fut un vrai plaisir de l'inaugurer, un beau moment d'échanges et de partage entre la fin de saison estivale et la rentrée. Je remercie très sincèrement l'équipe de la **Lyre Sportive**, **les bénévoles et les autres associations** pour l'organisation de cette sympathique manifestation. Grâce à eux, nous avons vécu un beau week-end avec un mot clé : **la bonne humeur**.*

*Cette rentrée confirme le succès grandissant de notre école. Actuellement, nous accueillons 140 élèves, et nous devons d'ores et déjà réfléchir à son extension.*

*Autre sujet important : la réhabilitation de l'école Prouvé. Nous avons obtenu une subvention de l'Etat et nous sommes dans l'attente d'une deuxième subvention de la région pour fin septembre. Le permis de construire est accordé, ce qui nous permettra de lancer les appels d'offres début octobre, puis les travaux de réhabilitation pourront alors commencer.*

*Comme vous pouvez le constater, Vantoux poursuit son développement en veillant à assurer l'épanouissement de tous.*

*Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente rentrée.*

*A très bientôt.*

Votre Maire  
Bertrand  
Brigaudeau



# Délibérations

## Compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2016, sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**1) Décisions modificatives :** A la demande de notre trésorier Mme Chali, il convient d'effectuer les modifications suivantes :

	Débit :	Crédit :
<b>Dépenses d'investissement :</b>		
c/2033-041	- 368.22	
c/2031	- 23 136.10	
c/2313-041		+ 23 504.32
c/2313	- 200 000	
c/2313 op. 16001		+ 200 000.00
c/2313	- 7 986.29	
c/2313 op 12001		+ 7 986.26
c/458101	+ 0.03	

### Légende :

*En bleu : Opérations d'ordre afin de pouvoir récupérer la TVA sur des travaux et études antérieurs*

*En vert : Comptes de construction*

*En violet : Paiements pour Nouilly liés à la construction de l'école Les Moulins (écart suite à arrondi)*

### Recettes

#### d'investissement :

	Débit :	Crédit :
c/1328	- 5 211.50	
c/1323	- 238 715.50	
c/458201		+ 243 927.00

### Légende :

*En bleu : Subventions à percevoir (part Nouilly)*

*En vert : Reversement à Nouilly de leur part de subvention*

### Fonctionnement :

	Débit :	Crédit :
c/673	+ 300.00	
c/022		- 300.00

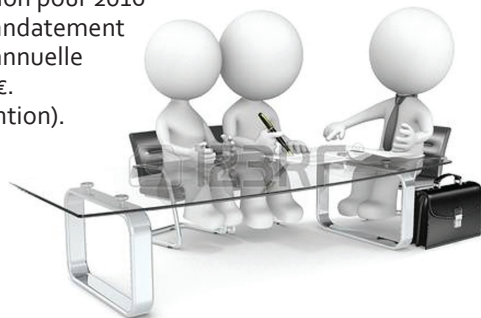
### Légende :

*En bleu : Titre annulé sur exercice antérieur*

*En vert : Dépenses imprévues*

**2) Signature convention AGURAM pour 2016 :** L'AGURAM est une association dont le statut particulier s'inscrit dans un cadre très spécifique régi par le Code de l'Urbanisme et différentes circulaires. L'agence n'est en aucun cas un bureau d'étude et ses missions sont inscrites dans un programme partenarial auquel ses membres souscrivent (ce qui est le cas de notre commune). Le Conseil Municipal est donc amené à prendre une délibération dans le cadre légal qui caractérise l'Aguram afin que nous puissions bénéficier de l'assistance technique de l'Aguram notamment dans le cadre de l'élaboration de notre PLU. Une 1ère délibération a été votée le 26/11/2015 concernant la signature d'une convention pour l'année 2015 avec une souscription de la commune à hauteur de 2400 €.

Pour 2016, il convient de prendre une nouvelle délibération afin d'autoriser M. Le Maire à signer la convention pour 2016 et à autoriser le mandatement de la souscription annuelle à hauteur de 5200 €. (cf annexe 1 convention).



**3) TLPE :** La taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) est un impôt instauré de façon facultative par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), sur le territoire desquels sont situés les dispositifs publicitaires. Elle est due par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif a été réalisé. Son montant varie selon les caractéristiques des supports publicitaires et la taille de la collectivité (Sont exonérés de cette taxe les enseignes de moins de 7 m<sup>2</sup> en surface cumulée, sauf délibération contraire de la collectivité). Concernant les communes de moins de 50 000 habitants, ce qui est le cas de notre commune, le tarif est de 15,40 €. **Les élus décident de ne pas instaurer cette taxe sur le ban de la commune.**

## Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2016, sous la présidence de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Point n° 1 / Arrêté projet PLU :** Après une commission générale, l'envoi d'un compte-rendu avec la convocation et l'exposé de M. Krid de l'AGURAM, les élus décident l'arrêt de projet PLU.

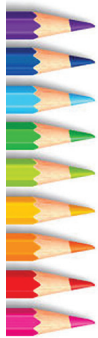
**Point n° 2 / Cession de terrain :** Un administré souhaiterait céder à la commune pour l'euro symbolique une parcelle de 41 m<sup>2</sup> située rue Jean Julien Barbé. Cas identiques pour 2 parcelles devant chez deux autres couples rue Jean-Julien Barbé : les cessions et démarches avaient été effectuées en 2003 par l'ancienne municipalité : les propriétaires acceptaient de céder une partie de leur parcelle à la commune pour la réfection des trottoirs rue Jean-Julien Barbé mais aucune délibération n'avait été prise. Les élus ont accepté ces sessions et autorisé M. Le Maire à signer tous documents nécessaires à cette session et à établir les certificats administratifs nécessaires à ces sessions.

**Point n° 3 / Création de postes :** Suite à la demande de mise en disponibilité de notre agent pendant un an renouvelable, nous devons recruter une personne pour la remplacer. La recrue sera embauchée pour 30 heures (annualisées) en tant qu'agent d'animation (mise à disposition des PEP57 pour le périscolaire) et en tant qu'agent technique à hauteur de 5 heures (entretien mairie et foyer). Le Conseil autorise M. Le Maire à recruter le personnel nécessaire et à signer tous documents nécessaires au recrutement.

**Point n° 4 / Signature CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) :** Le CEJ qui nous liait à Nouilly et Noisseville pour le périscolaire était valable jusqu'au 31/12/2015. Du fait que Nouilly et Vantoux gèrent maintenant leur périscolaire et ne dépendent plus de Noisseville sauf pour les mercredis récréatifs et le centre aéré des vacances, il doit être signé un nouveau CEJ entre les deux communes (Nouilly et Vantoux) avec un effet rétroactif au 01/01/2016. Les élus autorisent la signature de cette convention par les deux maires pour une validité allant jusqu'en 2019.

**Point n° 5 / Aide financière à un administré :** L'aide sociale de droit local issue des lois du 30/05/1908 et 8/11/1909 et codifiée aux articles L. 511-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles constitue une charge pesant sur les communes d'Alsace-Moselle. Celles-ci doivent offrir un secours aux personnes dénuées de ressources (français ou ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou d'un pays ayant conclu une convention de réciprocité avec la France) qui demeurent sur le territoire de la commune depuis 3 mois au moins. L'aide devra assurer un abri, l'entretien indispensable, des soins ou un enterrement. Nous avons été sollicités par M. Rybicki, assistant social à Saint-Julien pour aider un de nos administrés à régler un solde de facture UEM à hauteur de 88.91 € et une facture ENGIE à hauteur de 11.72 €. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à mandater ces factures.

**Point n° 6 / Dissolution du SIVOM de Vigy et du SIVT :** Les élus valident la dissolution du SIVOM de Vigy et du SIVT.



# Rentrée 2016 École Les Moulins

## Un nouveau sourire au périscolaire...



Suite au départ de Sandrine Chrisment en juin dernier, le poste de directrice du périscolaire de l'école Les Moulins est désormais occupé par Séverine Haffner. Cette maman de deux enfants originaire de Cheuby est passionnée de littérature et de brocante, amoureuse des livres, fan de Maxime Le Forestier et particulièrement de balades en forêt.

Elle possède déjà une sérieuse expérience de la tâche qui l'attend puisqu'elle a déjà occupé durant deux années le poste d'adjointe du périscolaire.

A noter également l'arrivée, uniquement les lundis, de Tiffany Schang, complément de temps partiel de Madame Dieudonné pour les CP et CE1 ainsi que d'Axel Decroisse, complément de direction de Mme Jayet, directrice, pour les CM1 et CM2.

## ... et une nouvelle ATSEM pour les petits

Originaire de Cheuby, Nadine Mangeard vient tout juste d'être embauchée par la commune de Vantoux comme Agent Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM) à l'école Les Moulins. Elle s'occupera notamment de l'animation des petits. En complément de ce poste, elle sera également chargée de l'entretien du foyer communal.



Cette maman de quatre enfants et déjà mamie de sept petits-enfants apprécie tout particulièrement la vie de famille. Et entre deux bons livres, elle trouve encore le temps de faire de l'aquagym et de l'aquafitness !

Mais son véritable dada, c'est la marche à pieds qu'elle pratique assidûment plusieurs fois par semaine.

## Pour Sandrine, l'école est finie !



Après huit années passées au service de l'école et des enfants, Sandrine Chrisment a décidé de se mettre en disponibilité pour raisons personnelles. Cependant, elle laisse une porte ouverte pour un éventuel retour. « Ces huit années passées au contact de mes petits, comme j'aime les appeler, ne me laisseront que de jolis souvenirs ».

Son sourire et sa gentillesse ont beaucoup manqué à nombre d'enfants et de parents d'élèves lors de la dernière rentrée scolaire.



Sandrine Chrisment a aussi profité des vacances pour officialiser son union avec Daniel Delagrangé, joueur de la Lyre depuis de nombreuses années. C'est Bertrand Brigaudeau, maire, qui a eu le plaisir de les unir en mairie.

## Travaux



## Réfection du lavoir de la rue du Stade

Les travaux de réfection ont été entrepris récemment par une entreprise de maçonnerie. La partie en pierre va être renforcée et l'étanchéité des deux bassins entièrement refaite. Il sera ensuite rhabillé avec ses planches d'origine. Les travaux devraient être terminés prochainement.

*André Wolff,*



# *l'ami des oiseaux*

**Depuis sa retraite, André Wolff, Vantousien de 82 ans, s'adonne au bricolage. Mais sa passion pour les oiseaux l'a dirigé naturellement vers la construction de nichoirs et mangeoires, pour son seul plaisir.**

Et pour ceux qui ont la chance de découvrir son jardin, c'est un véritable enchantement. Plus de trente maisonnettes, toutes plus jolies les unes que les autres, sont judicieusement disséminées çà et là : dans chaque arbre, chaque sapin, au poteau du fil à linge, sur le cabanon, près de la fontaine, autour d'un bassin... Un véritable petit paradis pour les nombreux oiseaux qui fréquentent cet endroit. André les connaît bien car ils reviennent d'année en année nicher chez lui. Il y côtoie ramiers, merles, moineaux, rouge-queue, rouges-gorges, gros becs, geais, pic-vert, pic épeiche, tourterelles, verdiers, mésanges... Mais aussi quelques indésirables comme les pies et les corbeaux.



*« La construction de chaque maisonnette m'occupe une bonne semaine, entre l'ossature, l'habillage, la décoration, la peinture et le vernis. Le bois provient uniquement de caisses que je récupère au rayon vins d'un supermarché. Le traitement du bois avec un produit adapté est une étape primordiale, cela permet d'augmenter considérablement leur durée de vie. Et tout est ensuite assemblé à la main, croisé-collé sans aucun clou ! »* précise André.

**André Wolff, un véritable artiste qui met son savoir-faire au service de ses amis les oiseaux.**

*Reportage Thierry ROBINET*





## Fleurissement d'été...



*Comme chaque année, les Vantousiens ont rivalisé de bon goût pour décorer leurs jardins*

## Bientôt les élections !

*L'année prochaine auront lieu les élections présidentielles et législatives.*

En attendant de nouvelles modalités qui faciliteront l'inscription sur les listes électorales, toutes les personnes qui désirent voter doivent être inscrite sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### *Quand s'inscrire ?*

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin, donc avant le 31 décembre.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Important : Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.**





## Journée détente avec Vantoux Loisirs

**Encore une belle journée organisée  
dimanche 4 septembre dernier par l'association Vantoux Loisirs**

Tout d'abord une marche de 8 km le matin pour les plus sportifs. Quelques soixante marcheurs courageux ont pris part à cette balade à travers le ban communal, malgré une météo capricieuse et une petite pluie. Ensuite, à l'arrivée, un apéritif leur a été offert par l'association. Et pour terminer, le repas commun au centre socio-culturel. Quatre beaux cochons cuits à la broche et préparés par le chef Régis et ses acolytes les attendaient. Le tout dans une belle ambiance de fête de village très appréciée par les 180 convives inscrits.



## Exposition d'automne au centre socioculturel Samedi 22 et dimanche 23 octobre

L'automne dernier, l'exposition d'artistes a remporté un grand succès. Alors nous renouvelons l'expérience. Nous attendons avec impatience et plaisir votre participation à cet événement placé sous le signe de la convivialité. Eh bien, toutes et tous, à vos inspirations... et venez nous surprendre !

Le bulletin d'inscription est à retirer en mairie  
ou le demander par e.mail : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)

### **NOUVEAUTÉ :**

Dans le cadre de cette exposition d'automne, Jean-Pierre Bouré, artiste exposant, propose un atelier céramique et fera une démonstration de cuisson « raku Obvara ». A ceux qui le souhaitent, adultes ou enfants, l'artiste vous initiera à l'émaillage partiel d'une pièce que vous pourrez garder en souvenir d'un moment partagé sous le regard et le geste passionnés de l'artiste.

Pour participer à cet atelier, il faudra s'inscrire préalablement par mail : [beapouseler@hotmail.fr](mailto:beapouseler@hotmail.fr) ou également par téléphone au 06 63 94 25 46 le plus rapidement possible et prévoir une participation financière de 10 €/personne (espèces ou chèque au nom de Jean-Pierre Bouré).

Une séance le samedi 22 octobre et une séance le dimanche 23 octobre à 15 h 30 d'une durée d'environ 2 heures. (Participation limitée à 6 personnes par séance).





## Reprise de la gymnastique

*C'est sous l'égide de l'Association Vantoux-Loisirs et de sa responsable Cécile Seichepine que cette discipline est proposée aux personnes désireuses d'entretenir leur forme*



**Violaine, qui a prodigué les cours de gymnastique plusieurs saisons durant, s'en est allée vers de nouveaux projets...**

**Et c'est Sophie Rocca, originaire de Jouy-aux-Arches et tout récemment diplômée, qui a pris le relais.**

Depuis début septembre, elle propose chaque mercredi à 20 heures au centre socioculturel ses cours de gymnastique (renforcement musculaire, step, stretching, FAC (Fessiers Abdos Cuisses)...

Une douzaine de candidates à la remise en forme sont déjà inscrites. Il reste encore de la place pour celles et ceux (oui, les messieurs sont les bienvenus !) qui souhaitent les rejoindre.

Les inscriptions se font sur place, 10 mn avant le début du cours.

Il est bien sûr possible de participer gratuitement à une séance test.

Le tarif à l'année est de 60 € pour les adhérents à l'Association Vantoux Loisirs et de 65 € pour les autres (60 € pour les cours et 5 € pour la carte d'adhérent à l'association).

Rejoignez-les, ils vous attendent nombreuses et nombreux ! Sportivement vôtre.



## Activité marche

L'envie de marcher vous tente ? Sachez que l'activité marche a repris depuis début septembre. Rendez-vous chaque jeudi après-midi dès 14 heures devant le centre socio-culturel. Chapeautées par Françoise Jan, ces marches se déroulent en toute convivialité autour du ban communal. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés



## ATTENTION...



## CALENDRIER DES BATTUES DE CHASSE :

Calendrier présenté par le président de l'association « L'équipe de Saint-Clément ». Ces battues sont prévues pour la saison cynégétique 2016-2017 sur le lot communal de Vantoux :

- Vendredi 4 novembre 2016 / Vendredi 18 novembre 2016

- Vendredi 13 janvier 2017 / Vendredi 27 janvier 2017

## NOUVEAU KINÉSITHÉRAPEUTE :

En remplacement de Stéphane Berjotin, parti exercer en Bretagne, nous avons le plaisir d'accueillir en lieu et place son remplaçant, Jules Becker, masseur-kinésithérapeute. Diplômé également en micro kinésithérapie, il pratique notamment les techniques d'ostéopathie ancestrale. L'ostéopathie est une thérapie manuelle dont l'objectif est de rétablir de façon optimale la fonction de la personne et permettre ainsi son mieux être. Elle vise à conserver et à relancer la mobilité et le fonctionnement des articulations, des tissus et des organes du corps.



## Agenda

**Samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016 :**

Exposition d'automne organisée par la municipalité.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Lundi 31 octobre 2016 :**

Soirée Halloween organisée par la Lyre Sportive.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Vendredi 11 novembre 2016 : Armistice de 1918**

- 10 h 15 : Messe en l'église Sainte-Lucie de Vallières.  
- 10 h 30 : Dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Vantoux, puis remise de récompenses.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Samedi 10 décembre 2016 : Fête de Noël de l'école.**  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Samedi 31 décembre 2016 : Soirée Nouvel An**  
organisée par Vantoux Loisirs. Centre socioculturel

**Dimanche 8 janvier 2017 : Vœux de la municipalité.**  
Accueil des nouveaux Vantousiens.  
Remise des diplômes des maisons fleuries et des décorations de Noël.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

## CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- Irène MICHALSKI, née LAUX, le 11 mai 2016 (Alice Sar)
- Cécile PACE, née ESPINET, le 14 mai 2016 (Alice Sar)
- Marie MADEC, née PERHIRIN, le 21 août 2016 (Alice Sar)
- Geneviève GADZINSKI, née Barabski, le 5 septembre 2016 (Alice Sar)
- Paulette BASTIEN, née REMY, le 10 septembre 2016 (Alice Sar)

### Naissances

- Corentin, Paul ANLAUF, le 8 juillet 2016
- Frédéric, Roger ANLAUF, le 8 juillet 2016

### Mariages

- Sarah SCHILLINGER et Nicolas MORVAN, le 11 juin 2016
- Mélanie CHAZEAUD et Nicolas GUÉRARS, le 2 juillet 2016
- Aurore NICOLAS et Nicolas HOTTON, le 9 juillet 2016
- Sandrine CHRISMENT et Daniel DELAGRANGE, le 30 juillet 2016

### Noces de diamant

Jeanne et André Joly, couple sympathiquement connu dans le village, viennent de fêter leurs noces de diamant. 60 années de vie commune dont plus de 47 au lotissement du Mi-Mangenot à Vantoux. Nous leur présentons toutes nos félicitations.



### VIDE GRENIER A L'AMAPA

La maison Alice Sar organise prochainement son 3e vide grenier sur le parking de la résidence situé au 9 impasse des Petites Fontaines à Vantoux.

**Samedi 8 octobre 2016**  
de 8 h à 17 h

Nous vous attendons nombreux !

Renseignements au  
03 87 65 08 00



# Le film de la fête au village



Entre les manèges pour petits et grands, le jeu de quilles, la buvette, le service restauration, les stands de crêpes et de confiseries, il y en avait pour tous les goûts. Le dimanche matin, la traditionnelle tournée des rubans a arpenté les rues du village au son de l'accordéon. Sans oublier l'orchestre DANCE 60 qui a assuré de main de maître la partie musicale.

***Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus perpétuer cette belle tradition et passer un agréable moment en famille ou entre amis.***

Le lundi, à l'église Sainte-Lucie de Vallières, pour fêter la Saint-Barthélemy avec le Souvenir Français, une messe a été célébrée à la mémoire des défunts de la commune. S'en est suivi un dépôt de gerbes au monument aux Morts de Vantoux auquel ont assisté plus d'une cinquantaine de sympathisants. Puis un vin d'honneur offert par la municipalité sur le lieu même de la fête a clôturé cette cérémonie.



***De nombreux vantousiens ont assistés à la cérémonie en mémoire des défunts de la commune***